

Immeuble Jean-Canfield

Charlottetown (Î.-P.-É.)



L'immeuble Jean-Canfield est un des plus écologiques jamais construits par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Pour bien intégrer les détails anciens aux plus récents, ce nouvel édifice à quatre étages présentera de nouvelles caractéristiques et technologies de conception environnementale sans rien perdre du caractère et de l'architecture historique qu'on peut observer ici et là dans le centre-ville de Charlottetown. Cet immeuble sert de vitrine aux technologies environnementales, sans compter qu'il fait appel à la lumière naturelle pour modérer la température intérieure et à l'eau de pluie recyclée pour réduire la consommation d'eau, en plus d'être muni d'un toit réfléchissant afin de réduire la quantité de chaleur qu'il absorbe de l'atmosphère.

Immeuble du gouvernement du Canada Jean-Canfield

La conception et la préparation du site de l'immeuble Jean-Canfield ont reposé sur trois initiatives du gouvernement du Canada, soit le *développement durable*, qui réduit l'impact négatif sur l'environnement pendant la conception, la construction, l'exploitation et l'entretien de l'édifice; la *connectivité*, afin d'accroître l'efficacité du gouvernement et pour rendre les services offerts aux Canadiens plus accessibles; ainsi que des *environnements de travail positifs*, pour s'assurer que les employés disposent de l'espace, des outils et des technologies dont ils ont besoin afin de pouvoir travailler de façon confortable, efficace et adéquate.

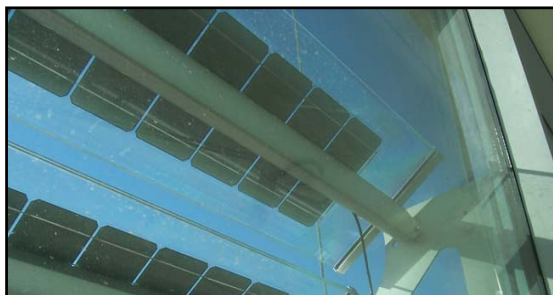
Description

- Immeuble à 4 étages, superficie du site : 5002 m², surface de plancher brute : 17 500 m².
- Capacité prévue : 500 employés.
- Les occupants seront, entre autres : Anciens Combattants Canada, le Centre de services aux entreprises de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Citoyenneté et Immigration, Service Canada, Environnement Canada, Commerce international Canada, Industrie Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Patrimoine Canada, Santé Canada, l'Agence de santé publique du Canada, le PEI Federal Council, le Secrétariat du Conseil du Trésor et l'École canadienne de la fonction publique.
- La valeur de ce projet s'élève à 53,8 millions de dollars.

Faits saillants

- L'immeuble est enregistré auprès du Conseil du bâtiment durable du Canada et vise la certification LEED® Or.
- Étant situé dans un secteur désaffecté au centre-ville de Charlottetown, l'incidence environnementale de l'immeuble s'en trouve réduite.
- On a fait construire cet immeuble à partir de matières locales recyclées et renouvelables, ce qui a réduit la quantité de déchets de construction et d'exploitation.
- On réduit la consommation d'eau annuelle en captant, entreposant et traitant l'eau de pluie qu'on destine aux opérations de l'édifice et à des dispositifs qui consomment peu d'eau.

- L'immeuble est muni d'un système de dalles refroidies/réchauffées par rayonnement, plutôt que de refroidir ou chauffer l'air de ventilation seulement.
- Le concept de cet immeuble présente un faux plancher soulevé afin que les installations techniques soient très flexibles et faciles à utiliser, en plus d'éliminer le besoin de conduits de ventilation.
- La configuration de l'immeuble est flexible afin de pouvoir permettre d'éventuels déménagements sans devoir procéder à des rénovations mécaniques coûteuses.
- Les fenêtres mobiles et le système d'échappement de l'atrium permettent d'assurer une ventilation naturelle de l'immeuble.
- L'air évacué, qui entraîne une perte d'énergie, est récupéré et réutilisé pour aider à refroidir/réchauffer l'air nouveau qui entre.
- Le recours au système de chauffage du district de Charlottetown élimine le besoin de chaudières alimentées en combustible.
- Les degrés d'éclairage naturel et réfléchissant, dotés de dispositifs de réglage individuels, réduisent la consommation d'énergie et procurent un environnement de travail plus productif.
- La captation de la lumière du jour permet d'exploiter davantage la lumière naturelle, alors que des détecteurs d'occupation actionnent le système d'éclairage en cas de besoin seulement.
- Les postes de travail reçoivent la lumière du jour et offrent une vue des deux côtés, sans compter qu'ils bénéficient d'une ventilation transversale qui assure une productivité et des économies d'énergie maximales.
- L'immeuble est muni d'une batterie solaire qui produit 130 000 watts d'électricité à partir de l'énergie solaire. Cela représente une réduction d'énergie qui équivaut à 80 voitures par année.
- On achète le courant qui alimente l'immeuble d'éoliennes provinciales qui ne produisent pratiquement aucune émission.



Batterie solaire de l'immeuble Jean-Canfield

- Des salles du conseil, des centres d'affaires, des salles de formation, une salle du courrier et un centre d'apprentissage communs réduisent l'incidence environnementale et le coût d'exploitation par occupant.
- Les estimations de la consommation d'énergie révèlent que le projet sera environ 60 % plus éconergétique que les immeubles éconergétiques nationaux.
- Un comité de liaison communautaire auquel participent des groupes d'intérêts locaux est impliqué dans le projet.
- La mobilisation communautaire a donné lieu à l'implication active du Holland College, de l'UPEI et d'écoles locales.